#

# Contrats objectifs et performance 2017-2021 de cinq établissements d'enseignement supérieur et de recherche

**Le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, fixe une nouvelle ambition pour l’École polytechnique, l’ENSTA Bretagne, l’ENSTA ParisTech, l’ISAE-Supaéro et pour l’ONERA.**

Le 14 décembre, Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, a signé les Contrats d’objectifs et de performance (COP) 2017–2021 des cinq établissements d’enseignement supérieur et de recherche placés sous la tutelle de la direction générale de l’armement.

Instruments privilégiés de pilotage, les contrats d’objectifs et de performance  définissent les orientations stratégiques et les grands objectifs assignés à ces établissements d’excellence. Fruit d’une réflexion commune entre le ministère et les établissements, cette signature simultanée avec cinq établissements aussi structurants est un moment exceptionnel, qui permet de définir pour les cinq prochaines années les lignes d’action de ces grands opérateurs, en vue du développement de la recherche et de la formation d’ingénieurs d’excellence au service de l’économie du pays.

Le ministre de la Défense fixe ainsi dans les COP 2017-2021 des quatre écoles d’ingénieurs sous sa tutelle, à savoir l’École polytechnique, ISAE-Supaéro, ENSTA Paristech et ENSTA Bretagne, une stratégie de croissance et de développement dont l’ambition est de placer celles-ci au meilleur standard mondial afin d’assurer leur compétitivité dans un contexte international hautement concurrentiel. Il s’agit de garantir l’excellence des formations d’ingénieurs dont la Défense et la Nation ont besoin, au travers d’un niveau scientifique et technologique pluridisciplinaire de tout premier plan en matière de formation et de recherche, associé à des domaines d’application multiples, notamment pour les transports terrestres, maritimes, l’aéronautique et le spatial, l’énergie, les systèmes complexes et les technologies de l’information…

Le ministre de la Défense veille tout particulièrement, au renforcement du modèle de ces établissements attractifs au plan international, par le développement de leurs ressources propres marquant le succès des écoles d’ingénieurs au bénéfice de l’industrie et de l’économie du pays.

L’ambition exprimée pour l’ONERA au travers du COP est avant tout de réussir sa transformation pour s’adapter aux mutations de son environnement et aux défis à relever. L’ONERA a résolument vocation à consolider son statut de partenaire clé de l’État et de l’industrie.

Dans le domaine de la recherche, l’ONERA se signale ainsi par ses productions de tout premier plan, venant en soutien du développement de l’industrie aéronautique et spatiale nationale. À cet égard, les contrats d’objectifs et de performance prévoient notamment le renforcement du lien entre l’ONERA et les écoles d’ingénieurs, également acteurs de la recherche, au travers de la mise en place de partenariats.

**À propos des établissements d’enseignement supérieur et de recherche**  **sous tutelle du ministère de la Défense**

Autorité de tutelle du CNES et du CEA avec d’autres ministères (MENESR pour le CNES, MENESR et MEEM pour le CEA), la DGA est également tutelle pour le compte du ministre de la Défense des cinq opérateurs de recherche et d’enseignement supérieur que sont l’ONERA, l’École polytechnique, l’ENSTA Bretagne, l’ENSTA ParisTech et l’ISAE-Supaéro.

Ces établissements représentent un peu plus de 5 000 emplois et un versement sous forme de subvention ou de dotation de plus de 260 M€ au PLF 2017.

Leur apport à la recherche et à l’enseignement supérieur font de l’ONERA, de l’École polytechnique, de l’ENSTA Bretagne, de l’ENSTA ParisTech et de l’ISAE-Supaéro des opérateurs publics de tout premier plan au bénéfice de la Défense et de l’économie de la Nation.

Mise à jour : 14/12/2016 15:04